



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REÇU LE

20 AVR. 2022

MAIRIE DE PASSY

**Direction départementale
des territoires**

Service eau-environnement

Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Affaire suivie par Thérèse LENORMAND

Tél. : 04 50 33 78 53

Mél. : therese.lenormand@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

14 AVR. 2022

Monsieur le Directeur du service Urbanisme

Mairie de Passy

1, place de la Mairie

74190 Passy

Je certifie avoir reçu le 21 mars 2022, un dossier de demande de dérogation « Espèces protégées » au titre de l'article L.411-2 du Code de l'environnement. relatif au projet de la Commune de Passy : « Domaine skiable de Plaine Joux – Projet d'aménagement du Télésiège de Barmus et aménagement connexes »

Le nombre d'exemplaires remis est le suivant : 1 dossier en version papier

Ce dossier est transmis pour instruction à :

La Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
(DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes
Service eau, hydroélectricité et naturel
Pôle préservation des milieux et des espèces
69 453 LYON Cedex 06
pme.ehn.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

La DREAL assure l'examen de complétude et de recevabilité du dossier en tant que service instructeur.

Le silence gardé par la DREAL pendant plus de quatre mois à compter de la date de réception indiquée dans ce courrier vaut décision de rejet. Ce délai est suspendu en cas de demande de compléments par la DREAL.

La décision de rejet peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique, dans un délai de deux mois à compter de ladite décision et d'un recours contentieux devant le juge administratif dans le même délai.

Je vous rappelle qu'il est interdit de débiter les travaux ou opérations avant la délivrance de la décision de dérogation à la protection stricte des espèces.

Pour le directeur départemental des territoires
Le chef du service eau-environnement


Damien ASSADET

Copie : DREAL SEHN / PME

15 rue Henry-Bordeaux
74998 ANNECY cedex 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : ddt@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/1